



## **Pratique ethnographique et questions éthiques: Le point de vue de chercheurs en sciences humaines et sociales au Québec**

**Geneviève Berteloot**

Doctorante en Santé publique, Université de Montréal.

### **Résumé**

Cet article explore, dans un mouvement réflexif, les questions éthiques auxquelles sont confrontés des chercheurs universitaires en Sciences humaines et sociales lors de leur terrain ethnographique, lors de l'analyse et de l'interprétation de leurs données, mais aussi lors de l'écriture de leur travail de recherche. La synthèse des résultats de l'étude qualitative réalisée au Québec, principalement auprès d'anthropologues, permet d'illustrer et de mettre en évidence certains enjeux éthiques, humains, sociaux et politiques particuliers, qui apparaissent denses et complexes, inhérents à la pratique ethnographique dans différents milieux caractérisés par des inégalités essentiellement économiques et socioculturelles. L'expérience de terrain du chercheur apparaît ainsi indissociable de son expérience éthique qu'il poursuit lors de la mise en mots. Celle-ci est identifiée comme une action interprétative, contextualisée, dépourvue de neutralité scientifique, comme un acte de pouvoir comprenant des risques majeurs, mais aussi comme un processus de protection de l'intégrité et du respect de la personne humaine dans les sociétés occidentales et traditionnelles, dont les systèmes de valeurs diffèrent.

### **Abstract**

*Ethnographic practising and ethical questions: The point of view of researchers in social sciences in Quebec*

This article explores, following a reflexive approach, the ethical questions with which are confronted university researchers in Social sciences during their ethnographic fieldwork, when they analyse and interpret their data, but also when writing their research report. The results' summary of the qualitative study realized in Quebec, mainly nearby anthropologists, illustrate and highlight some particular ethical, human, social and political stakes, which appear dense and complex, inherent with the ethnographic practice in various environments characterized by primarily economic and sociocultural inequalities. The fieldwork experience of the researcher seems to be an integral part of his ethical experiment which continues at the time of the wording. This one is identified like a interpretative, contextualized action, deprived of scientific neutrality, like an act of power including major risks, but also like a process of protection of integrity and respect for human dignity in the Western and traditional societies, in which the systems of values differ.



L'émergence des enjeux éthiques générés par les diverses crises contemporaines (telles les crises économique, culturelle, identitaire, la crise des valeurs et celle des connaissances scientifiques) vécues aujourd'hui par nos sociétés multiculturelles, place l'anthropologie - comme une discipline médiatrice - au coeur de dilemmes fondamentaux, parmi lesquels l'universalité des valeurs et des principes qui fondent les choix éthiques apparaît primordiale.

Étymologiquement, "morale" et "éthique" viennent de deux termes - "mos" ou "mores" en latin; "ethos" en grec - qui portaient sensiblement la même signification (les moeurs, les caractères, les façons de vivre et d'agir) et que les Anciens considéraient comme la traduction l'un de l'autre (Comte-Sponville, 2001, p.218).

Les valeurs éthiques et morales défendues par les anthropologues engagés et militants en matière d'éthique (D'Andrade, 1995; Scheper-Hughes, 1995; Bibeau, 2002, 2000; Massé, 2000) diffèrent en fonction de deux éléments: d'une part la représentation de leur discipline, et d'autre part celle de leur pratique ethnographique, plus précisément leur choix des méthodes, leurs stratégies interprétatives, leur comportement par rapport aux individus, aux familles, aux communautés - observation et/ou témoignage (Scheper-Hughes, 1995).

En appréhendant ici le sens de l'éthique en anthropologie en lien avec l'anthropologie de l'éthique dans un contexte socioculturellement et historiquement déterminé (Massé, 2000), je partage la conception de l'éthique de Foucault selon laquelle cette dernière est considérée en tant que partie de l'étude de la morale, mais surtout en tant qu'étude du "rapport à soi" constitué de quatre concepts majeurs interdépendants ("la substance éthique", "le mode d'asservissement", "la pratique de soi", "le télos") et qui sous-tend l'argumentaire des anthropologues contemporains engagés et militants cités plus haut.

Par-delà la tentative d'appropriation de ces quatre concepts de Foucault, inspirée aussi par Ricoeur (1995, p.734-735), Ladrière (1990, p.43-68) et Larouche (2000, p.106-114) je me propose de relater l'essentiel de la synthèse des données issues d'une étude exploratoire portant sur l'expérience éthique de chercheurs[1] universitaires ( $n = 7$ ) en Sciences humaines et sociales, à la lumière de l'examen de deux questions principales:

- 1) À quelles questions éthiques sont-ils confrontés lors de leur expérience sur le terrain?
- 2) À quelles questions éthiques sont-ils confrontés lors de la mise en mots de leur travail de recherche?

L'expression "mise en mots" est entendue ici comme l'ensemble des stratégies utilisées par le chercheur à l'issue de son travail de terrain lorsqu'il s'approprie la parole de l'Autre, le contenu de ses entrevues, des informations collectées sur le terrain, dans la perspective de rédiger un document destiné à la communauté étudiée (voir plus loin) et/ou à être publié dans une revue scientifique.

Il ne s'agit pas de présenter de manière exhaustive le contenu de cette étude conduite au Québec à l'automne 2002, mais davantage, en optant pour une approche réflexive, d'accorder la priorité à la parole de l'Autre, le chercheur, l'anthropologue, celui qui m'a permis d'accéder à la diversité de son expérience éthique, et de partager ainsi la richesse de



la substance de son questionnement éthique, ceci à partir notamment de certains événements marquants issus de son travail ethnographique.

Le concept d'éthique de la recherche s'inscrit au sein de la réalité de l'expérience éthique du chercheur, comprise ici en tant que notion de "rapport à soi" - (Davidson, 1989, p.251) et me permet d'aborder le point de vue des chercheurs interrogés successivement au sein des quatre points suivants:

- 1) L'éthique dans l'action du chercheur, qui intègre son intention éthique et sa représentation de la recherche;
- 2) L'éthique dans l'interaction entre le chercheur et l'Autre;
- 3) "le mode d'asservissement" qui "relie le code moral et l'individu, et détermine comment ce code s'impose à lui" (Davidson, 1989, p.251) et le "télos" ("qui renvoie au type d'être auquel nous aspirons dans notre conduite morale") (Davidson, 1989, p.252);
- 4) L'éthique au retour du terrain (lors de la mise en mots) et la "la pratique de soi" (Davidson, 1989, p.252) qui fait de nous des "sujets éthiques" et correspond à "notre "ascétisme" au sens large" (Davidson, 1989, p.252).

### 1- L'éthique dans l'action du chercheur

Lors de son travail sur le terrain, la question éthique se pose d'emblée à l'anthropologue dans son rapport à l'Autre, plus précisément dans "*la place qui est donnée au sujet, à la personne qui fait l'objet de la recherche*"[2]. Le questionnement éthique surgit dès que le dialogue s'établit: "*dire que l'on fait cette recherche est un problème éthique; même une position neutre est une position qui entraîne des questions éthiques*".

L'interrogation éthique des ethnologues au sujet de leur pratique ethnographique fait émerger un paradoxe et soulève la question récurrente et délicate du pouvoir du chercheur sur le terrain.

Ainsi, l'un d'eux explique: "*Dans la première génération d'anthropologues, les ethnologues ne parlaient pas de questions éthiques mais de réflexion sur la contingence des systèmes d'échanges (ethnologie), c'est plus tard (en 1980) que dans une des nombreuses crises éthiques en anthropologie, on a été capable de se questionner sur les relations de pouvoir à travers l'échange sur le terrain. Qui a le pouvoir sur le terrain? Est-ce que c'est l'ethnologue?[...][3] Ou l'ethnologue se fait guider par le sujet et se fait imposer?*"

*L'ethnographie vue comme "un acte de violence"*

Si l'intention du chercheur en Sciences humaines et sociales consiste à accueillir la différence, à adopter une posture réflexive visant à ne pas altérer l'objet de la recherche, "*la vision du monde des gens chez qui il fait son étude*", sa démarche est parfois identifiée comme un "*acte de violence*".

Ainsi un chercheur précise: "*Dans le fond, ma préoccupation ethnographique fondamentale est de poser les questions les plus pertinentes possible pour améliorer ma compréhension du problème sans changer les comportements; c'est minimiser l'impact de mon*



*questionnement sur leur vision du monde. J'essaie d'ajuster mon discours par rapport à mon interlocuteur. [...] Mais le danger est que mon intérêt intellectuel et mes questions puissent susciter chez mes interlocuteurs une nouvelle préoccupation(...) [4] qui pourrait prendre la forme d'une recherche de pureté raciale; [...]. Est-ce que je ne risque pas de créer une préoccupation qui n'est pas présente?"*

La question éthique posée par la présence de l'ethnologue sur le terrain et par l'exploitation des données ethnographiques appelle clairement la notion de "violence". Par exemple, pour l'un des chercheurs interrogé: "*[...] aller quelque part, imposer une vision étrangère et par la suite essayer de diffuser cette vision étrangère, pour moi, c'est un acte de violence qui doit être vu comme un acte de violence. Par exemple, j'arrive quelque part avec mes idées sur l'avortement, j'impose ma façon de voir le monde, mes valeurs, et j'utilise les données de terrain pour prouver les idées préconçues: c'est un problème éthique, une violence*".

Mais pour d'autres, l'éthique est reconnue comme une composante structurante qui peut influencer la trajectoire professionnelle du chercheur. Ainsi, "*Il faut que j'accepte que l'éthique soit un processus qui va me former et qui va avoir des impacts sur ce que je vais faire; un impact sur ma carrière*".

## **2- L'éthique dans l'interaction entre le chercheur et l'Autre**

"Le premier contrôle exercé sur l'ethnologue, c'est le regard porté sur lui" (Izard, M., in Bonte et Izard, 1991, p.474). Mais comment le chercheur éthiquement responsable à l'égard de l'Autre, peut-il et doit-il l'aborder tout en limitant les biais pouvant influencer la validité de sa recherche?

*"Qu'est-ce que je fais là, quand je débarque?... Je n'ai pas le choix, et pour justifier ma présence, je ne dis pas tout, que je fais une recherche sur ceci et sur cela"*.

Certains ethnologues apportent des informations plus complètes aux membres de la communauté étudiée: "*Ce n'est pas suffisant d'expliquer comment les données vont être recueillies et à quelles fins. Il faut être très explicite dans nos démarches, nos négociations*".

D'autres tendent vers l'exhaustivité dans un contexte d'égalité apparente entre l'informateur et le chercheur: "*Sur le plan personnel, je me sens bien par rapport à la réflexion, comme je suis transparent, sur qui je suis, pourquoi je fais ça, ce que je connais à la question, alors je ne me prive pas d'être critique sur les positions (...) avec les fonctionnaires, l'information est livrée; quand on parle du pouvoir de manière critique, on sort du discours officiel. Souvent, je suis d'accord avec leurs arguments*".

L'éthique s'inscrit au coeur de l'enquête ethnographique, lieu de rencontre de la différence par excellence (différence ethnique par exemple) et de transformation, espace d'"intrusion", de provocation mais aussi de confrontation, d'échange et de négociation.



Ainsi un chercheur explique: "*Pour moi l'anthropologie est le résultat du dérangement provoqué par ma présence sur le terrain. Je ne suis pas un observateur, mais un participant*[5]; ils réagissent à moi et ça fait partie de l'éthique. Toutes les démarches souvent se déroulent à partir de l'intrusion: on provoque les questions, les réponses, par notre simple présence; Je suis l'Homme blanc, politisé. Couleur différente, appartenance ethnique, classes différentes".

Le travail ethnographique se réalise essentiellement au sein d'une pluralité d'espaces éthiques de rencontre d'une multiplicité de systèmes de sens et de représentation du monde.

Ainsi, "*L'éthique, c'est permettre d'établir un dialogue. [...] C'est la question de l'éthique et de la réflexivité, dans le sens de quel est le projet, quelles sont les valeurs qui s'inscrivent dans la relation que l'on a eue avec l'Autre. [...] Comprendre pourquoi les gens disent les choses [...]*". "*Sur le terrain c'est un échange continu; on négocie*".

Lorsqu'il exerce une autre activité professionnelle, le chercheur est confronté au problème d'une "*double position*", "de concilier les deux positions de médecin et de chercheur par exemple; "*Si j'engage un dialogue sur le terrain, la personne se confie à moi en tant que médecin et non en tant que chercheur*".

Les enjeux éthiques s'inscrivent essentiellement dans le cadre du rapport que le chercheur établit avec le sujet de sa recherche (les personnes, les groupes ou les sociétés). Mais le choix du sujet de recherche n'est-il pas déjà un choix moral?

Ce qui est important pour un ethnologue, "*c'est d'analyser des tendances sociales, [...] de savoir ce que pensent des personnes sur un sujet*" et les inégalités économiques, sociales, culturelles inhérentes au sujet, à l'objet de recherche, et à son contexte appellent des questions éthiques. Par exemple, "*Comment on gère la demande de l'Autre, comment on gère l'information par rapport aux inégalités?*" "*[...] le consentement éclairé, n'a aucun sens, si tu n'es pas conscient des inégalités dans le contexte (...): les gens signent parce qu'ils pensent qu'ils vont avoir des sous. Mais ce n'est pas dire que l'éthique n'est pas importante...*".

*Inégalités socio-économiques: vulnérabilité et pouvoir du chercheur*

Comme le rappelle Farmer (2001, p.12), "*L'extrême pauvreté et l'exclusion sociale ont un impact profond sur la plupart des milieux qu'étudient les anthropologues, qu'il s'agisse des bidonvilles toujours plus étendus et des villages en peau de chagrin du tiers-monde ou, bien souvent aussi, des villes des Etats-Unis*".

Ces conditions de précarité extrêmes ne laissent pas le chercheur indifférent. Par exemple, "*Dans mon terrain, j'ai eu beaucoup d'angoisses car j'ai travaillé avec des gens qui étaient énormément pauvres... Pauvres, car l'histoire coloniale et le gouvernement post-colonial n'ont pas créé des conditions favorables pour l'emploi, l'économie stable. [...] la pauvreté chronique... [...] c'est incroyable... [...] c'est inquiétant... Ça nous fait peur de se faire*



*demander de l'argent par quelqu'un qu'on ne connaît pas. Ça nous rappelle tout ce qu'on a et tout ce qu'on peut perdre.*

*C'est un problème éthique pas seulement par rapport au pauvre qui demande [...]. Ça pèse sur la conscience car ça ramène à la question de l'inégalité. Ça m'affecte beaucoup".*

*En revanche, lors d'une recherche auprès de "personnes appartenant en général à une catégorie sociale supérieure, universitaire et bourgeoise", le chercheur n'a "pas de problème parce qu'il a une attitude de discussion d'égal à égal avec les personnes; [...] elles sont intelligentes et compétentes, manient le langage et la rhétorique avec facilité, décodent facilement les questions qui leur sont posées". Par contre, auprès d'adolescents, le problème s'est posé différemment: "il y a eu une inégalité flagrante. [...] Une incroyable confiance; ils m'ont raconté, confié... la vulnérabilité et le pouvoir que ça me donnait".*

*Inégalités socioculturelles: pouvoir culturel, blessures potentielles et prudence du chercheur*

Examinons à présent la sensibilité du chercheur à l'écart socioculturel, aux différences et à leurs conséquences sur le terrain, dans l'éthique de la recherche.

*Si l'intérêt de l'ethnologue se porte plus particulièrement sur des "sociétés marginales (tribus, bandes) ou à des classes sociales qui sont légèrement inférieures à celle du chercheur universitaire", pour l'un de ces derniers, il s'agit des "différences selon la population, les personnes publiques, les figures publiques, la haute bourgeoisie; ils ont tous un sens très aigu et développé de la différence entre le privé et le public. [...] Négocier une entrée dans le public est différent d'entrer dans le privé des sociétés marginales. [...] Le problème de négociation et de représentation est plus complexe par rapport aux négociations avec des personnes des classes inférieures, des immigrants - contexte socioculturel différent de notre société -. Les anthropologues ne réalisent pas que leur accès à ces personnes marginales dépend souvent de s'ils se présentent comme une ressource pour ces gens-là".*

*"Avec d'autres personnes, on ne partage pas les mêmes ressources socioculturelles. On occupe des espaces différents, dans des gradients sociocritiques différents, et l'une des questions éthiques c'est que l'on devrait être plus sensible à l'écart socioculturel, subtil, caché, à l'écart des classes, surtout quand on partage les mêmes sociétés; on pourrait les impressionner par notre gradient, l'espace qu'on occupe. [...] Ça pourrait représenter un abus de pouvoir [...]. La question plus complexe est celle du pouvoir culturel qui pourrait blesser ces personnes et déclencher des dynamiques locales qu'on ignore - parce qu'on est dans le projet -. Si on donne trop d'importance au projet (par rapport à sa méthode), on peut cacher les écarts de capital culturel, de pouvoir, qui peuvent avoir des retombées significatives sur les questions d'éthique. Il faut être prudent, faire attention; être responsable de ce que nous sommes et de ce que nous disons".*

*"Sur le terrain, beaucoup d'autres choses se passent; l'échange entre le chercheur et les informateurs. [...] Souvent en Afrique (par exemple), les gens sont habitués à se faire*



*exploiter, donc s'ils ne connaissent pas bien la personne, ils vont penser que la personne vient tirer un profit, un bénéfice (journaliste, biologiste, chercheur)".*

### *Inégalités en santé*

*À titre d'exemple, l'un des chercheurs précise: "Les sujets, le phénomène sur lesquels je travaille: santé mentale, question de violence, espace de souffrance, populations vulnérables, déjà dans ses modalités [...] posent des questions éthiques d'emblée". Ou bien "[...] le moment de la rencontre avec les problèmes, les instruments qu'on utilise; lors d'entrevues, dans lesquelles la recherche est vue comme une intervention, on aborde des sujets pénibles, on pose certaines questions sur les difficultés vécues qui vont confronter la personne à l'évocation de sujets difficiles: désir de mourir, une tentative de suicide, inceste, une hospitalisation psychiatrique avec les stigmates que ça impose. Nos questions vont soulever des réactions personnelles qu'il faut être sûr de pouvoir ramasser... Ça, c'est une autre question".*

Le chercheur devrait par conséquent, dans de tels cas - extrêmes -, s'assurer que la personne ne va pas sortir de l'entrevue dans un état intérieur qui accroît sa vulnérabilité notamment dans l'hypothèse où des réactions émotionnelles pourraient survenir sans qu'une aide psychologique soit disponible.

### **3- "Le mode d'asservissement" et "le télos"**

Sur ce plan, les propos des chercheurs concernent la question récurrente du pouvoir de représentation sur le terrain et le problème délicat de la confidentialité, de l'anonymat et de la protection des sujets.

#### *Le pouvoir de représentation de l'ethnologue sur le terrain*

Le discours des chercheurs pose avec beaucoup d'acuité la question éthique de leur statut sur le terrain, celle des biais inhérents à l'interprétation ethnographique et celle du fondement théorique de leur recherche.

*"Quand je pense aux questions éthiques sur le terrain, qui a le pouvoir de représenter l'essence d'une culture? qui représente ce qui va être dit et comment? Par exemple, les ethnologues post-coloniaux en Afrique sont pris par les problèmes de corruption. Un ethnologue peut expliquer que la cause du problème est l'attachement à une parenté. Autre explication: la corruption a été apprise chez les Blancs car c'est le régime colonial qui était l'élément corrompu. Va-t-on attribuer le problème à la culture ou à la politique? Ça c'est une question éthique".*

*"[...] Les questions éthiques en anthropologie commencent là: qu'est-ce que ça peut vouloir dire, représenter une autre culture et comment comprendre ce geste d'arrogance: la prétention de vouloir représenter une autre culture dans son entité. [...] 99% du temps, les Blancs sont détenteurs du pouvoir de représentation, représentation biaisée, illégale par*



*rapport aux personnes. Mais pour la plupart des anthropologues, leur réflexion ne passe pas par là..."*

*Le problème de la confidentialité, de l'anonymat et de la protection des sujets*

La confidentialité, identifiée en tant que problème et difficile à résoudre, "oblige" le chercheur "à respecter le secret, ce que la personne va vous dire. Il y a l'élément que la personne recherche à travers toi; [...] les gens qui vous disent des choses, qui m'ont dit des choses sur eux, et moi je me suis senti obligé de ne pas dire, de respecter un certain secret. C'est vraiment quelque chose qui n'est pas facile; la solution n'est pas simple. C'est le problème le plus important".

En matière de confidentialité et d'anonymat[6], les chercheurs me livrent les différentes stratégies qu'ils utilisent afin de protéger les personnes, groupes, communautés, sociétés qui font l'objet de leur recherche. S'ils ne procèdent pas de manière systématique à la non-identification ou à la "désidentification" des sujets, ils veillent en revanche attentivement à les protéger des conséquences *négligées* éventuelles de la recherche.

*"Nous, en anthropologie, quand on travaille les questions sociales, politiques, culturelles, chaque chercheur doit rendre non identifiable l'identité des sujets de recherche. Certains sujets ne l'exigent pas. On est supposé cacher l'identité des personnes avec qui on travaille car on ne peut jamais connaître les conséquences, les effets que ça peut avoir sur les gens. Donc avant de travailler sur quelqu'un, on est supposé expliquer le projet et on leur pose la question, s'ils veulent rester anonymes. C'est à nous de juger. Si je fais un travail sur (...), ça enlève la crédibilité (de ne pas citer l'origine) car je peux les mettre en risque et si je dois donner des détails ou des précisions, ça renforce la crédibilité. Même chose pour les sujets réfugiés, trafiquants, prostituées, hommes politiques, hommes d'affaire... On a tendance à s'intéresser à l'inégalité, à ces gens qui travaillent dans la marge, et ceux-là sont plus repérables".*

En ce qui concerne la "Question de confidentialité...", un autre chercheur me confie: "le nom n'est pas prononcé sur la cassette, mais parfois je le dis à d'autres personnes de la cohorte pour stimuler la discussion et la réflexion".

Mais en fait, "Quand on parle à des gens qui ont des positions subordonnées, le problème est de garder leurs propos confidentiels [...]. Les problèmes éthiques, ici (au Québec), c'est vraiment des problèmes de confidentialité des informateurs et comme on est sur place, on peut savoir qui a dit quoi. Là, il faut faire attention. Garder la confidentialité; on ne connaît pas le lieu de l'enquête, (...), on essaie d'éviter de donner des renseignements qui permettraient d'identifier les personnes. On donne des pseudonymes, ou on ne donne pas de nom [...]. Là où c'est délicat, c'est de donner le nom (...), lorsque l'on travaille sur les relations ethniques (...). La règle est de ne rien révéler qui puisse avoir des conséquences négatives pour les informateurs".

Certaines situations particulières rencontrées sur le terrain sont évoquées et méritent d'être citées. Par exemple, lorsqu'un chercheur a recueilli le "témoignage d'une fraude de la part



*d'une personne qui n'a jamais été poursuivie..."*, et qu'il s'interroge en ces termes: *"là, je me demande ce que je dois faire; elle m'a parlé, elle m'a demandé conseil et ça m'a mis dans une situation plus compliquée. J'ai demandé à une autre personne conseil, mais je fais toujours attention. Je me demande si, comme citoyen, je n'ai pas un devoir d'intervention? Je me protège d'une certaine façon en exposant les choses: je soumetts les constats aux personnes pour avoir leur opinion"*.

La découverte de certains faits (ou aberrations) place le chercheur au coeur de dilemmes fondamentaux parmi lesquels figurent ceux qui se situent à la frontière entre la recherche anthropologique et l'intervention en anthropologie: *"Dois-je dénoncer ça? " Il faut que je me taise ou que je le dise, et à qui? [...]"*. *Les conséquences liées à l'identification éventuelle de la personne peuvent être dramatiques"*.

**4- L'éthique au retour du terrain, lors de la mise en mots...** et la *"pratique de soi"* qui fait de nous des "sujets éthiques" et qui correspond à notre "ascétisme" au sens large

Comme le reconnaît Piron (2000, p.115): *"[...] Je n'arrive pas à oublier les visages, les voix, les regards, la confiance, la détresse, la demande d'écoute et de reconnaissance que j'ai sentie dans leurs paroles et dans leur décision de venir me parler d'eux. Je ne réussis pas à découper et à recomposer ces phrases pour en faire des données analysables"* (Piron, 2000, p.115).

Au-delà des questions éthiques posées sur le terrain (dans le champ des sciences humaines, des sciences de la santé ou des sciences sociales), le chercheur s'interroge sur la normalité de sa recherche et ses limites: *"au niveau du traitement du sujet humain", "est-ce qu'on est dans des conditions normales et humaines?"*

Les questions éthiques se posent également lors de la mise en mots, du passage à l'écriture, et de la diffusion des résultats.

*L'écriture ethnographique: un acte d'appropriation, de transformation, de violence et parfois "un geste symbolique"*

Écrire, pour l'un des chercheurs *"c'est prendre les mots de l'Autre [...]. Comment l'Autre apparaît dans le discours"*. Cela pose *"une multiplicité de questions éthiques [...]. Est-ce qu'on est en train de réduire l'Autre? Quel est le sujet de notre discours? En ce sens, la recherche est une violence. Ce langage limité (inévitablement) parce que ce discours va être le mien, celui du chercheur. [...] Mais l'enjeu éthique est d'être conscient de cela, de le resituer. [...] Prétendre la neutralité scientifique, c'est impossible"*.

Écrire, pour un autre ethnologue, c'est assumer *"la responsabilité face aux conséquences de ce qu'on écrit"*, mais c'est aussi avoir *"une liberté par rapport à l'écriture, c'est interpréter. Le problème est une interprétation erronée, sur-interprétée, ou sous-interprétée [...]. Là, il y a un problème éthique, il faut que l'interprétation soit liée à ce que les gens ont dit"*.



Confrontés aux *"problèmes de mise en mots, après un certain temps"*, les chercheurs *"intérieurisent les solutions"*.

En écrivant, ils utilisent des stratégies de *"mise en mots"*, par exemple *"changer les détails de leurs récits ethnographiques"*; *"faire des personnes composées en regroupant les éléments pour alléger le rapport"*.

*"Comme c'est confidentiel, je transforme les informations personnalisées dans l'écrit"*.

Écrire des textes scientifiques pour un ethnologue, c'est *"parler au pouvoir. [...] Je me demande si le fait de me rencontrer et de me parler va engendrer des risques pour les informateurs, mais ils sont assez confiants; je leur dis que je suis là pour porter le message, n'hésitez pas..."*.

Écrire, c'est aussi *"redonner quelque chose qui n'efface pas les liens, la confiance quelquefois suspecte [...] la complexité dans les choses implicites, explicites"*. Dans ce contexte précis, *"l'écriture est vue comme un moyen et pas comme un événement humain"*. Mais écrire c'est aussi *"rendre public"*.

*"Quand on cite des exemples, on ne donne pas suffisamment les informations, car les informateurs nous lisent et les utilisent pour les revendications locales, territoriales, politiques"*, me confie un chercheur.

*"Face aux résultats de la recherche, les questions éthiques, techniques posées par rapport aux exigences des comités d'éthique, et les résultats: qu'est-ce qu'on fait avec les résultats de la recherche? Est-ce qu'on interpelle le politique? Va t-on mettre en évidence des stratégies qui vont fragiliser des personnes?"*

Mais pour qui écrit le chercheur? Doit-il respecter la rigueur de l'écriture scientifique et/ou opter pour un langage vulgarisé de sa recherche lorsque celle-ci est destinée à être diffusée au sein de la communauté ou des personnes qui ont fait l'objet de la recherche?

*"Il y a des ethnologues qui donnent leur promesse de ramener les résultats et de les diffuser où l'ethnographie a été faite - souvent c'est un geste symbolique -, la moitié le font, et souvent c'est dans une langue qui n'est pas compréhensible par la communauté et même s'ils pouvaient le lire, ils ne le comprendraient pas car c'est un langage scientifique"*.

Mais il convient d'être conscient du fait que *"le scientifique devient politique et que la recherche peut être utilisée pour ou contre les participants ou les politiques"*.

*"Ça impose une obligation de transmettre les résultats à qui ça pourra être utile et notamment à ceux qui ont participé, voire ma capacité de retourner chez eux et de faire de la vulgarisation et explicitation de résultats... C'est une autre histoire"*.

*"Je présente et j'explique la recherche pour être sûr qu'ils comprennent car le langage scientifique se doit d'être objectif; c'est un langage aliénant pour les associations [...]"*.



Selon un chercheur, *"la meilleure question posée sur le terrain vient après le terrain; trouver une réponse en forme de question. Ça ne veut pas dire qu'on ne fait pas d'erreur, qu'il n'y a pas de biais. [...] Poser les questions éthiques implique d'accepter le fait qu'on est déjà coupable, essayer d'atteindre un idéal pas réaliste, tenable avec nos rêves... On quitte l'entretien avec certains biais, c'est sûr... mes biais c'est moi, on ne peut pas s'en libérer..."*.

### *Préserver la substance éthique et réflexive de l'ethnographie*

Il me paraît important, à présent, d'apporter certaines précisions quant à mon propre positionnement dans l'espace éthique de cette recherche. J'évoque ici mon engagement auprès des chercheurs interrogés, et ceci avec leur accord, à préserver leur anonymat. Ceci m'a conduite et contrainte à renoncer à la restitution de certaines informations qui auraient permis facilement d'identifier les 7 chercheurs universitaires sollicités au Québec. Par conséquent, l'omission de certains détails dans les extraits de leurs propos, annoncée par (...), tient plus au respect de mon engagement éthique vis-à-vis des participants à cette étude qu'à une volonté implicite de décontextualiser leur point de vue. Il est probablement utile de rappeler ici que le but de cet article était de présenter la synthèse d'une étude exploratoire portant sur l'expérience éthique de 7 chercheurs universitaires lors de leur expérience de terrain et de la mise en mots de leur travail ethnographique. Il ne s'agissait donc pas d'exposer les résultats de l'analyse de l'influence des caractéristiques des chercheurs interrogés (par exemple leur âge, leur statut professionnel ou leur durée et leur type d'expérience ethnographique) sur la variabilité du contenu de leur discours relatif aux questions éthiques posées lors de leur expérience éthique d'ethnologue, même si le choix d'une telle étude peut apparaître légitime et pertinent[7].

Le mouvement réflexif dans lequel j'ai réalisé ce travail m'a confrontée à certaines questions épistémologiques récurrentes en anthropologie, notamment en ce qui concerne la production de connaissances scientifiques à partir de données ethnographiques (empiriques) inévitablement réduites et interprétées, qui exige pourtant l'adoption d'une démarche scientifique rigoureuse et lisible. Le positionnement de l'anthropologue m'est apparu parfois situé à la limite d'un inconfort inscrit dans les problèmes et les contradictions de sa pratique, plus particulièrement dans des milieux extrêmement pauvres. Le chercheur est ainsi exposé à des "dangers physiques" et aussi à des "dangers symboliques liés à la particularité de la situation ethnographique, qui imbrique un projet de savoir dans une expérience d'intense implication personnelle" (Albera, 2001, p. 5).

La présentation de la synthèse du questionnement éthique des chercheurs interrogés a permis de contextualiser certains enjeux humains, sociaux et politiques posés au cours d'ethnographies réalisées dans différents milieux où les inégalités, notamment économiques, socioculturelles et sanitaires, confrontent l'anthropologue à des problèmes éthiques particuliers, denses et complexes. "[L'éthique] est toujours particulière à un individu ou à un groupe. [...]. Ainsi l'éthique c'est le chemin réfléchi de vivre, en tant qu'il tend vers la vie bonne, comme disaient les Grecs, ou la moins mauvaise possible, et c'est la seule sagesse en vérité" (Comte-Sponville, 2001, p.219).



Au-delà du débat sur la part allouée au relativisme culturel dans le relativisme éthique qui apparaît dans la diversité et la complexité des questions éthiques soulevées par les ethnologues interrogés, leur discours reflète, en large partie, la question fondamentale de l'irréductibilité de la pluralité des valeurs et des principes et fait apparaître celle de l'irréductibilité de la pluralité des sociétés et de leurs systèmes de sens, incompatible avec une éthique collective universelle.

L'expérience de terrain du chercheur apparaît ainsi indissociable de son expérience éthique qu'il poursuit lors de la mise en mots. Cette dernière est identifiée comme une action interprétative, contextualisée, dépourvue de neutralité scientifique, comme un acte de pouvoir comprenant des risques majeurs, mais aussi comme un processus de protection de l'intégrité et du respect de la personne humaine dans les sociétés occidentales et traditionnelles, dont les systèmes de valeurs diffèrent.

Ainsi, le discours des anthropologues participant à l'étude, ouvre sur une pratique de l'anthropologie objective dans le respect de la pluralité culturelle. Il est compatible avec la promotion d'un relativisme critique et engagé (Massé, 2000) et surtout, il permet de s'affranchir de la dichotomie souvent constatée dans le discours des anthropologues. Je fais allusion ici à ceux qui plaident en faveur d'une anthropologie objective (et pour un maintien de la distinction qui existe entre les modèles objectifs et les modèles moraux), (D'Andrade, 1995) et ceux qui, se positionnant en faveur d'une anthropologie morale fondée sur une base éthique, rejettent le relativisme culturel, affirment leur position politique et soulignent la nécessité pour l'anthropologue d'être "engagé politiquement et moralement" et d'agir en aidant les individus dans les communautés (africaines par exemple), (Scheper-Hughes, 1995). D'autres, à partir des critiques de certains *post-colonial scholars*, démontrent leur attachement particulier au respect de la différence et de la pluralité des univers éthiques et de valeurs, en plaçant pour une éthique créole, dont le métissage des systèmes de valeurs est exemplaire (Bibeau, 2000). Comment reconnaître les cultures non occidentales dans la conception des droits de l'Homme selon un modèle occidental, et les prendre en compte? Les droits de l'Homme peuvent-ils être conçus comme universels?

La cartographie de l'éthique en anthropologie s'inscrit dans un environnement socioculturellement et historiquement déterminé, à partir d'une "substance éthique" (Davidson, 1989, p. 251) (normative occidentale) ouvert aux systèmes de valeurs des sociétés non occidentales et aux réalités anthropologiques et culturelles. Dans un tel contexte, l'anthropologue responsable devrait adopter une démarche objective rigoureuse, en appliquant les normes imposées par les règles d'éthique de la recherche et ainsi respecter, protéger et préserver l'intégrité des personnes humaines dans les sociétés occidentales et traditionnelles, y compris celle des plus vulnérables (enfants, sujets inaptes au consentement) sans occulter les réalités sociocritiques (Massé, 2000) et le "vaste domaine des tabous et des interdits" (De Heusch, 1993, p.186).

Il sera alors à présent intéressant d'ouvrir le débat sur la définition des principes qui serviraient à baliser les limites de la normativité éthique, et aussi d'explorer certaines questions fondamentales qui demeurent: Comment exprimer notre vision "holistique" (Geertz, 1973) anthropologique (entendue comme une vue globale de la vie humaine,



sociale, culturelle, biologique et historique) dans nos stratégies méthodologiques? Comment analyser et interpréter le contenu du discours de l'Autre sans le réduire, en respectant la diversité de ses systèmes de valeurs et sans remettre en question la fiabilité des résultats de la recherche? Comment, enfin, contribuer à la résolution des dilemmes éthiques en anthropologie sans occulter les réalités sociopolitiques?

Geneviève Berteloot

## Notes

- 1.- Les caractéristiques des chercheurs (âge, sexe, expérience...) ne sont pas mentionnées afin de respecter l'anonymat et le genre masculin est privilégié dans cet article, dans le but d'alléger le texte et de ne pas permettre d'identifier les chercheuses interrogées. Par ailleurs, il convient de préciser que les entretiens semi-directifs, d'une durée de 30 à 45 minutes chacun, se sont déroulés au bureau des chercheurs, à l'exception de l'un d'entre eux qui, en raison de son éloignement, a été interrogé par téléphone.
- 2.- Les propos des chercheurs interrogés figurent en italique dans le texte.
- 3.- [...] Marque l'interruption du discours du chercheur par l'auteur.
- 4.- [...] Correspond à l'omission volontaire d'un terme ou d'une locution identifiante, effectuée dans un souci d'anonymat.
- 5.- Le lecteur pourra se référer notamment à l'article de Barbara Tedlock, (1991, 69-94).
- 6.- Les deux techniques - anonymat et confidentialité - sont souvent confondues (Babie, 2000, p.472).
- 7.- À titre d'exemple "on sait que le choix du terrain d'étude est déterminé par des facteurs liés au vécu du chercheur" (Ghasarian, 1997, p.191).

## Références bibliographiques

- Albera, Dionigi. "Terrains minés", *Ethnologie française*, tome 31, no1, 2001, p.5-13.
- Babbie, Earl R. "The Ethics and Politics of Social Research", in: *The Practice of Social Research*, 2000, 9th Edition, Canada, Wadsworth, p.469-489.
- Bibeau, Gilles. Essai: "Politiser la géno-éthique", *Document non publié*, Cours: "Du statut de l'éthique en anthropologie", *Séminaire de recherche*. Montréal: *Faculté des Arts et des Sciences, Département d'anthropologie*, Automne 2002, 17 p.
- Bibeau, Gilles. "Vers une éthique créole", *Anthropologie et sociétés*, vol.24, no2, 2000, p.129-148.
- Bonte, Pierre et Izard Michel (dir.). *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*. Paris: Presses Universitaires de France, 1991, Collection Quadrige.
- Comte-Sponville, André. *Dictionnaire philosophique*. Paris: Presses Universitaires de France, 2001, Collection Perspectives critiques.
- D'andrade, Roy. "Objectivity and Militancy: a Debate Moral Models in Anthropology", *Current Anthropology*, vol.36, no3, 1995, p.399-408.



- Davidson, Arnold I. "Archéologie, Généalogie, Ethique" In: D. Couzens Hoy (éd.) *Michel Foucault, Lectures critiques*, Bruxelles: De Boeck Université, 1989, p.250-252.
- De Heusch, Luc. "La pitié et la honte", in: *Évolution biologique et comportement éthique*, Actes du colloque international de Bruxelles, 20 et 21 sept. 1993, Éditeur Georges Chinès. 1993, Académie Royale de Belgique.
- Farmer, Paul. "Une réalité horriblement intéressante", *Le Monde*, Horizons - débats, Lundi 12 novembre 2001, Paris, p.22.
- Geertz, Clifford. "Thick Description: Toward an Interpretive Theory of Culture", in: *The Interpretation of Cultures*. New York: Basic Books, Inc. 1973.
- Ghasarian, Christian. "Les désarrois de l'ethnologue", *L'Homme*, no143, 1997, p.189-198.
- Ladrière, Paul. 1990 "De l'expérience éthique à une éthique de la discussion", *Cahiers internationaux de Sociologie*, vol. 88, p.43-68.
- Larouche, Jean-Marc. "L'éthique en amont, dans le cours et en aval de toute recherche. Échos à une recherche sur les personnes séropositives", *Éthique publique*. Montréal, Éditions Liber, vol.2, no2, 2000, p.106-114.
- Massé, Raymond. "Les limites d'une approche essentialiste des ethnoéthiques, pour un relativisme critique", *Anthropologie et Sociétés*, vol.24, no2, 2000, p.13-33.
- Piron, Florence. "Responsabilité pour autrui et savoir scientifique", *Éthique publique*. Montréal, Éditions Liber, 2, no2, 2000, p.115-126.
- Ricoeur, Paul. "Être de l'acte et éthique de l'action", in: *Dictionnaire Encyclopaedia Universalis*, Corpus 13, 1995, Paris.
- Scheper-Hughes, Nancy. "The Primacy of the Ethical. Propositions for a Militant Anthropology", *Current Anthropology*, vol.36, no3, 1995, p.409-440.
- Tedlock, Barbara. "From Participant Observation to the Observation of Participation: The Emergence of Narrative Ethnography", *Journal of anthropological research*, 47, 1991, p.69-94.

### Notice bibliographique

Berteloot, Geneviève. "Pratique ethnographique et questions éthiques: Le point de vue de chercheurs en sciences humaines et sociales au Québec", *Esprit critique*, Hiver 2004, Vol.06, No.01, ISSN 1705-1045, consulté sur Internet: <http://www.espritcritique.org>